

TRAITÉ  
Sur le véritable Siège  
DE LA MORVE  
DES CHEVAUX,  
ET  
Les moyens d'y remédier.

*Dédié à S. A. M. le Prince CHARLES DE LORRAINE,  
Comte d'Armagnac, Pair & Grand Ecuyer  
de France, &c.*

Par le Sieur LAFOSSE, Maître Maréchal à Paris,  
Et Maréchal de la Petite Ecurie du Roy,  
Avec Figures gravées en Tailles-Douces.

*Avec l'Approbation de Messieurs de l'Académie  
Royale des Sciences.*

A PARIS, QUAY DES AUGUSTINS,  
Chez DAVID, Pere, à la Providence.  
Et GONICHON, rue de la Huchette.

---

M. DCC. XLIX.  
AVEC PERMISSION.





A SON ALTESSE MONSEIGNEUR  
LE PRINCE  
CHARLES DE LORRAINE,

COMTE D'ARMAGNAC, DE CHARNY,  
Pair & Grand Ecuyer de France, Chevalier  
des Ordres du Roy, Lieutenant Général  
de ses Armées, Gouverneur Général de la  
Province de Picardie, Artois, Boulonois &  
Pays reconquis, Grand Sénéchal héritier  
de Bourgogne, Gouverneur des Ville  
& Citadelle de Montreuil sur Mer.



MONSEIGNEUR,

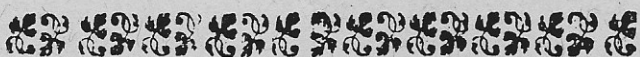
*L'Académie des Sciences a certifié la vérité de  
ma découverte sur la Morve ; c'est à Votre Ai-*

resse à juger de son utilité. Le Haras du Roy est aujourd'hui par vos soins supérieur à tous les Haras de l'Europe & c'est par votre attention que la santé du plus Grand Roy de l'Univers est fortifiée sans danger, dans un exercice qui prolongera ses jours pour le bien de ses Sujets ; daignez, MONSEIGNEUR, me compter au nombre de ceux qui sont excités à travailler pour la conservation d'un Animal, qui occasionne à la France un si grand bonheur. Votre Altesse soutient par l'honneur & les avantages de sa protection, tous ceux qui sont zélés pour la Cavalerie. Je sens, MONSEIGNEUR, que l'extrême envie que j'ai de la mériter, me donnera de nouvelles forces pour fournir la carrière difficile que j'entreprends, afin de trouver le Remède d'une Maladie, dont j'ai déterminé le Siège dans cet écrit à l'examen, duquel je vous supplie, MONSEIGNEUR, de donner quelques momens du loisir que vous laissent les occupations les plus importantes. Je sçai que ces momens sont rares ; dans cette vûe, j'ai été aussi concis qu'il m'a été possible, Je suis, avec le plus profond respect,

MONSEIGNEUR,

de Votre Altesse;

Le très-humble & très-obéissant serviteur,  
LAFOSSE.



## PRÉFACE.

J'AY cru qu'il ne seroit pas inutile de faire des recherches Historiques dans l'Antiquité, pour trouver l'origine & le progrès de la Morve. J'ai été bien trompé dans mon attente, & ma surprise fut bien grande, quand je découvris que cette Maladie n'a pas seulement été inconnue des Anciens, mais qu'elle est nouvelle, & n'a paru en Europe que vers l'an 1494.

Tous les Auteurs Grecs, qui ont écrit des choses rustiques & des Maladies des Chevaux, Mulets, &c. ont été rassemblés par Cassianus Bassus, & ce Recueil publié par Necdham, (a) est le seul & unique Ouvrage des Grecs, qui existe aujourd'hui sur cette matiere. Pas un de ces Auteurs ne parle de la

(a) *Geoponicorum sive de re rustica.*

Morve , & il n'est pas possible d'imaginer qu'*Absyrtus* , (a) qui nous a laissé dans cette collection un Traité des Maladies des Chevaux , Mulets , Anes & Chameaux , eût négligé d'en parler , s'il l'avoit connue. Il est notoire que les grands & horribles ravages de la Morve se trouvent dans les Armées ; il est certain que dans toutes les Guerres que l'Europe a essuyée depuis deux cens ans , on a perdu un nombre très-considérable de Chevaux par cette Maladie. Or si *Absyrtus* , qui a été sous Constantin , dans les Guerres de Scythie , l'eût connu : eut-il manqué de la décrire , lui qui s'adonnoit à la Médecine des Chevaux , étant Chevalier Maréchal de l'Empereur & de l'Armée.

Caton , (b) qui avoit commandé dans les Guerres contre Annibal , où il ne manquoit sûrement pas de Cavale-

(a) *Malo medicus miles , de cura equorum.*

(b) *De re rustica.*

rie , se retira du monde & passa le reste de ses jours à s'occuper entierement à sa Campagne de l'Agriculture & des Maladies des Bestiaux. Ce fameux & vénérable Vieillard s'amusa à écrire tout ce qu'il sçavoit sur cette matiere ; dans la multitude des choses qu'il nous a laissées , on ne trouve pas un mot de la Morve des Chevaux , peut-il entrer dans la tête d'un homme raisonnable , que Caton qui a vécu quatre-vingt-dix ans, n'auroit pas donné l'Histoire d'une Maladie, qui sûrement l'auroit intéressé, ou dans la Guerre, ou dans la Retraite?

Le même raisonnement subsiste , quand nous trouvons que Columella garde le même silence dans son Traité des Maladies des Chevaux. (a).

Virgile , qui semble prendre à tâche de décrire les Maladie auxquelles les Animaux sont sujets , n'en dit rien non plus. Cependant il entre dans des dé-

(a) *De Cura equorum.*

raills circonftanciés de plufieurs Maladies de Moutons , Vaches , &c. S'il avoit connu la Morve , n'auroit-il pas chanté fes ravages ? Auroit-il laiffé échapper une Maladie , dont les fymptômes , la contagion & les fuites offroient une matiere fi riche pour la Poëfie.

Voilà donc la Morve ignorée des Anciens , jufqu'au quatriéme fiécle , dans lequel vivoit Abfyrtus. Pas un Auteur depuis ce tems , jufqu'au quinziéme fiécle , ne parle de cette Maladie. C'eft au fiége de Naples , après l'arrivée des Efpagnols , de la découverte de l'Amérique , que parut la Morve des Chevaux pour la premiere fois.

Parazzez , eft le premier Auteur qui en a parlé , il fut lui-même à ce fiége , & les Auteurs Efpagnols font les premiers qui ont donné l'Hiftoire de cette Maladie , qu'ils appelloient *Muormo*.





# TRAITE'

SUR LE VERITABLE SIEGE  
de la Morve des Chevaux, & les  
moyens d'y remedier.



COMME Messieurs de l'Academie des Sciences. si attentifs à tout ce qui tend à l'avancement des connoissances, au progrès des Arts, & aux découvertes qui peuvent devenir utiles à l'Etat, ont apparemment, pour animer mon zele, reçu le Memoire que j'ai donné sur la Morve, avec une bonté que je ne meritois pas; je ne puis mieux remercier cette Illustre Societé qu'en remplissant ses vûes qui ont pour but le bien Public. Je me hâte donc de publier l'histoire de cette fâcheuse maladie; afin que tout le monde soit en état de faire les expériences necessaires pour arriver à sa parfaite guérison. Je croi avoir rempli mon devoir, comme bon Citoyen, & la tâche que j'entreprends comme fidele Auteur, si je démontre la vérité des trois Propositions suivantes. A

1<sup>o</sup>. *Que les idées erronnées & bizarres qu'on a eues jusqu'icy de la cause & du siege de la Morve, ont été la source de differens traitemens qui n'ont jamais guéri un seul Cheval que l'on a décidé Morveux.*

2<sup>o</sup>. *Que le véritable & seul siege de cette maladie est la membrane Pituitaire qui tapisse le dedans du Nez.*

3<sup>o</sup>. *Que la meilleure maniere de la guérir est par l'injection faite au moyen du Trepan.*

## PREMIERE PROPOSITION.

*Que les idées erronnées & bizarres qu'on a eues jusqu'icy de la cause & du siege de la Morve, ont été la source de differens traitemens qui n'ont jamais guéri un seul Cheval décidé Morveux.*

**S**OLLEYSSEL ; Auteur si suivi en France, & si estimé des Etrangers qu'il a été traduit dans presque toutes les Langues de l'Europe, décide du siege & de la cause de la Morve dans les termes suivans.

“ La Morve est un écoulement par les  
 “ Nazeaux, d'une grande quantité d'humeurs  
 “ qui par fois ont leur origine de la Ratte,  
 “ presque toujours dans les Poulmons, quelque

“ fois du Foye & des Rognons, lesquelles  
 “ parties envoient par la veine Cœliaque, ou  
 “ par les conduits de la respiration, les hu-  
 “ meurs les plus subtiles, & par le gosier aussi,  
 “ les plus épaisses de ces humeurs, qui s’ar-  
 “ rêtent dans le petit réservoir entre les os de  
 “ la Ganache, & de là nourrissent les glandes  
 “ que nous voyons paroître. La matiere qui  
 “ reste s’écoule par les nazeaux, qui nous fait  
 “ connoître la maladie. Il dit plus. Que com-  
 “ me la Morve est causée par un Poulmon  
 “ ulcéré, il est impossible de la guérir, parce  
 “ qu’il n’y a que Dieu qui puisse rétablir une  
 “ partie consommée.

Les Auteurs du nouveau Parfait Maréchal  
 disent que “ la nature de la Morve vient  
 “ d’une lympe épaissie, crue & indigeste que  
 “ le sang dégorge dans les Poulmons, qui vient  
 “ tout à coup ou par degrés, au plus haut  
 “ point d’acrimonie. Alors comme tout le  
 “ sang du corps passe par les Poulmons, ce  
 “ sang n’ayant plus la force de la pousser,  
 “ cette matiere reste en arriere, s’arrête par  
 “ grumeaux dans les Poulmons mêmes, & y  
 “ forme d’endroits en endroits de petits abscess,  
 “ desquels une partie du pus étant repompé  
 “ par le sang, sert à le gêter davantage, & la  
 “ matiere qui forme les tumeurs étant corro-  
 “ sive, gête à la fin les Poulmons en entier, &  
 “ même les Reins. &c.

Les Auteurs du Dictionnaire de Trevoux affirment exclusivement de tout autre lieu, “ que la Morve est une maladie dangereuse “ des Chevaux, une humeur glaireuse, maligne “ & sanguinolente, qui vient d’un Poulmon “ ulcéré, & qui se décharge par les Nazeaux.

Curieux de sçavoir si les Étrangers avoient des idées plus justes sur le siège de la Morve, je fis faire les recherches necessaires par des personnes qui entendent leurs langues ; j’avoue franchement que j’eus la satisfaction de voir qu’on n’avoit pas mieux rencontré dans les pays étrangers qu’en France.

On trouve à l’article de la Morve dans la fameuse Encyclopedie de Chambers, le sentiment des Anglois dans les paroles suivantes : „ Dans le dernier degré de cette maladie, „ lors que la matiere devient noirâtre, on „ suppose qu’elle vient de la moëlle épiniere „ dou vient qu’elle est appellée ( dans le „ Pays ) le Deuil de l’Epine,

Dans le nouveau Dictionnaire de l’Académie de Madrid en six volumes, il est dit : „ Que la Morve vient du cerveau comme les „ Catarrhes. Ancienne erreur en fait d’Anatomie qui démontre qu’il n’y a point de communication entre le cerveau & le nez de l’homme, & je suis en état de faire voir qu’il n’y en a point non plus dans le cheval.

Ces idées sur la Morve , canonisées par des Auteurs célèbres , ont été généralisées par toute l'Europe. Le docte & l'ignorant, l'Ecuyer & le Maréchal ont été également séduits. Il n'est donc pas surprenant que mes Confreres aient peine à croire leurs yeux mêmes ; on pourroit même m'accuser de témérité de m'être écarté d'un sentiment si généralement reçu , si je n'y avois été porté par des observations fondées sur des expériences indubitables. L'obstination même de mes Confreres est en quelque façon excusable. Ils étoient en possession paisible de leurs idées depuis deux siècles entiers. Ces idées se trouvent confirmées par de grandes autorités écrites, & tandis qu'il n'y avoit que moi seul à les combattre, ils étoient fondés à ne pas céder. Mais maintenant que mes sentimens se trouvent confirmés par l'Académie Royale des Sciences, ce qui faisoit autrefois l'apologie des opiniâtres deviendra dorénavant le sujet de leur condamnation ; mais il faut espérer pour le bien public qu'ils reviendront de leurs préjugés.

Les sçavans Médecins disent qu'il ne faut jamais fonder la cure d'une maladie sur des hypoteses, c'est-à-dire, sur des suppositions que l'imagination forge pour aider la mémoire en liant des faits pour expliquer claire-

ment les causes des symptomes des maladies. Tel a pourtant été malheureusement le sort de la Morve, ce qui a conduit des milliers de chevaux à la voyerie. On a imaginé dans les visceres un vice chimérique qui se manifeste à la fin dans le nez. En conséquence de ce raisonnement on a administré des breuvages qui, quoique le nombre en soit immense, peuvent tous être réduits à trois genres de médicaments ; sçavoir, ou des *alterans* pour purifier la masse du sang, ou des *sudorifiques* dans la vue de chasser la malignité par la peau, ou bien des *bechiques*, pour détruire ce vice dans les Poulmons. Il est inoui qu'on ait jamais guéri un seul Cheval Morveux, & ce n'est pas une chose surprenante, que l'on n'ait pu détruire une maladie, par des remedes qui attaquent une cause imaginaire.

On verra dans l'article suivant, que c'étoit administrer des remedes generaux pour guérir un vice local ; ce qui a été cause de ravages horribles, des Brigades démontées, des Equipages mis à bas, des Voitures Publiques défaits, & des Particuliers ruinés.

---

 SECONDE PROPOSITION.

*Que le véritable siege de la Morve est dans la Membrane Pituitaire.*

QU'ON considère avec attention les Phœnomenes de cette fâcheuse maladie, qu'on fasse reflexion sur ses progrès & ses suites, il semble que tout conspire à prouver d'avance & par raisonnement, qu'elle ne peut avoir son siege dans les Visceres; en effet, qu'un Cheval ne jette que d'un côté, la glande sous la ganache du même côté se trouve seulement engorgée; mais sitôt que l'écoulement sort des deux nazeaux, les deux glandes se trouvent prises. Comment cela pourroit-il arriver si le vice étoit général dans les humeurs? La contagion même de cette maladie semble confirmer cette idée. Si le vice qui cause la Morve existoit dans le sang, avant que l'écoulement eût paru, la contagion devoit se communiquer par la transpiration, comme dans la peste & dans la petite verole. De pareilles reflexions m'exciterent à faire des recherches sur des Chevaux morveux. Un examen scrupuleux des Visceres, aidé que j'ai été d'habiles Anatomistes, a bien-tôt jus-

stifié mes soupçons. Je puis dire avec vérité. que d'un grand nombre de Chevaux morveux dont j'ai fait l'ouverture, dix-neuf sur vingt avoient les Visceres ou si beaux ou si peu dérangés, qu'il n'y avoit pas moyen de se refuser à une pareille évidence : mais je vais plus loin, & j'ose avancer ; que quand même j'en aurois trouvé dix neuf sur vingt, dont les Visceres auroient été pourris, cela n'auroit rien prouvé contre mon sentiment ; il m'auroit suffi d'en trouver quelques uns en bon état pour en conclure avec raison, que la Morve n'avoit pas son origine dans les Visceres ; cela n'auroit servi, tout au plus, qu'à faire voir que une maladie qui a son véritable siége dans le nez étoit capable de s'étendre & d'infecter les Poulmons. Voilà donc le siége de la Morve trouvé par le raisonnement. Voyons si cela sera démenti par l'expérience.

Abandonnant donc les Visceres, je transportai mes recherches sur la Tête ; les différentes coupes que je fis des Têtes de Chevaux morveux, ne me laissèrent plus de doute sur le véritable siége de la Morve.

Il regne une cloison le long de l'interieur du Nez, qui le partage également en deux ; cette cloison est recouverte d'une membrane molle que les Anatomistes appellent *Pituitaire*, à cause qu'elle separe une humeur qui empê-



che le dessechement de la membrane, ce qui seroit nuisible à l'Odorat. De chaque côté de cette cloison se trouvent de grandes cavités appellées, *Sinus Maxillaires*, tapissées par la continuation de la même membrane, mais qui y devient extrêmement mince, & d'un tissu si ferme & si sec, qu'elle ne semble plus propre à séparer une humeur, étant destituée de toute apparence d'organe secretoire. Cette construction paroît avoir son utilité; en effet, la partie inferieure de ces *Sinus* étoit si profonde, & si tortueuse, que dans telle attitude qu'on puisse suposer la tête du Cheval, il ne seroit pas possible que l'humeur séparée & accumulée en certaine quantité en pût jamais sortir, si la membrane Pituitaire qui tapisse ces *Sinus* étoit de même consistance qu'elle est dans la cloison & dans les cornets du Nez; car il ne se filtre rien dans ces *Sinus*.

Dans la partie inferieure de la Tête, proprement dite, au dessus des Orbites, se trouve un écartement des tables de l'os Frontal, qui forme deux cavités appellées *Sinus Frontaux*, lesquels sont également tapissés par la membrane Pituitaire, comme les *Sinus Maxillaires*.

A l'ouverture des Têtes de Chevaux morveux, j'ai trouvé la membrane qui tapisse la cloison toute rongée d'ulceres sordides, la

substance de la membrane épaissie considérablement, & de la matiere morveuse collée à la surface. Poursuivant mes recherches, j'ai trouvé les *Sinus Maxillaires* remplis d'une matiere visqueuse ; & poussant par de nouvelles coupes mes découvertes plus loin, j'ai trouvé les *Sinus Frontaux* remplis de la même matiere, à quoi il faut ajoûter que la membrane mince qui tapisse tous ces *Sinus*, & dont les Vaisseaux sont invisibles dans un Cheval sain, s'est trouvée sensiblement épaissie, & parsemée d'un million de Vaisseaux sanguins, comme si elle avoit été injectée par l'injection la plus fine.

Outre la Cloison & les Sinus, il se trouve dans le grand vuide de chaque Nazeau, deux corps minces & cartilagineux, roulés sur eux-mêmes en forme de cornets, dont l'un est plus haut que l'autre ; ces *Cornets* sont recouverts par la même membrane que celle qui tapisse la cloison, & dont la surface est par là considérablement augmentée. Le vice de la Morve ne les épargne pas ; elle fixe son siege dans la membrane pituitaire & la suit partout où elle va ; elle a beau se cacher dans les redoublemens des cornets, j'ai trouvé des ulceres & de la matiere dans ces derniers replis.

J'ai parlé plus haut de certaines Glandes sous la Ganache. qui s'engorgent dans la

Morve, ce sont les Glandes *sub-linguales*, à propos desquelles il faut observer deux circonstances très-remarquables, 1<sup>o</sup>. Que leurs canaux excrétoires ne pénètrent point dans la bouche comme dans l'homme, au contraire, les conduits qui sortent de ces Glandes se jettent en arrière, & passent derrière les fosses nazales. 2<sup>o</sup>. Que ces Glandes, qui sont plus antérieures que les Glandes Maxillaires, ne donnent rien à la bouche, tandis que les dernières y dégorgent tout leur suc ; aussi les *sub-linguales* se trouvent engorgées, & les Glandes Maxillaires restent toujours saines.

Avant que de finir cet article, il est bon d'observer, qu'il y a deux canaux osseux, d'une substance très-compacte & de forme arrondie, qui traversent de haut en bas les Sinus Maxillaires, lesquels renferment les Nerfs Maxillaires supérieurs, & qui sortent par les trous de même nom. Voilà les seuls Organes dans l'intérieur du Nez, qui semblent être à l'abry de la Morve. J'ai trouvé, quoique rarement, des Cloisons osseuses rongées & cariées ; mais dans le grand nombre des Chevaux que j'ai examinés, je n'ai jamais trouvé la moindre tache à ces canaux. En effet, quand on fait attention à leur figure, à leur solidité, & à leur situation, il faudroit, pour qu'ils fussent attaqués que tou-

tes les parties osseuses de l'intérieur du Nez fussent détruites, que les cavités en fussent remplies de matière; en un mot que ces Canaux fussent baignés d'une Morve extrêmement acré.

Rassemblons sous un seul point de vûe tous ces faits; l'apparence de santé, & la durée de certains Chevaux morveux, le bon état des Viscères, l'épaississement & les ulcères de la membrane de la Cloison & des Cornets, la matière qui remplit les Sinus, l'engorgement de leur membrane; & nous pourrons conclure que *la Morve est une Maladie inflammatoire, & locale, ayant son siège dans la membrane Pituitaire.*

Avant de passer à la troisième Proposition je croi qu'il est à propos de rapporter une Observation qui tendra à éclaircir cette matière,

Depuis que je travaille à cet Ouvrage, je fus consulté pour un Cheval qui jettoit à grands flots par les Nazeaux, une humeur blanche & épaisse, & cela depuis dix-huit mois. Lorsque ce Cheval restoit dans l'écurie, l'écoulement cessoit, mais d'un autre côté on entendoit un râlement qui cessoit sitôt qu'on le faisoit travailler, & un écoulement violent & rapide de la même matière recommençoit, à quoi il faut ajouter que le Cheval n'étoit pas glandé; je le fis tuer, j'en fis l'ouverture, & je

trouvai la membrane Pituitaire parfaitement saine , pas la moindre chose dans les Sinus , & toutes les parties de l'interieur du Nez en bon état. J'ay trouvé les Visceres du bas ventre sains ; ouvrant la poitrine , je trouvai un abcès considerable à l'entrée des Poulmons, à l'endroit où la Trachée-Artere se divise en bronches.

De cette Observation il resulte. 1<sup>o</sup>. Qu'un Cheval peut vivre & travailler long-tems avec un abcès dans les Poulmons , sans que la matiere qui passe par la Trachée-Artere à travers le Nez , puisse gêter ses membranes. 2<sup>o</sup>. Que le râlement , le défaut de Glandes tuméfiées, & la quantité prodigieuse de la matiere qui s'écoule, sont des signes qui pourront servir à distinguer une pareille maladie de la Morve.



---



---

 TROISIEME PROPOSITION.

*Que le Trepan est le meilleur moyen d'appliquer les Remedés.*

**L**E siege de la Morve ainsi assuré, je méditai dès lors un remede. Après bien des reflexions je conclus en faveur du Trepan, pour porter, par le moyen d'une Seringue, dans le Nez, des remedes convenables. La premiere difficulté qui se presenta fut de sçavoir si un Cheval souffriroit les suites d'une pareille operation sans que sa santé en fut alterée. Après m'être assuré du lieu le plus commode pour balayer le pus par l'injection, & déterger les ulceres; je fis un coup de Trepan sur la Tête d'un Cheval qui ne jettoit que d'un côté, & deux coups à la Tête d'un autre qui jettoit des deux. Je fus agréablement surpris de trouver que ces Chevaux ainsi Trépanés donnerent tous les signes que des animaux en bonne santé peuvent donner; que les trous avoient beaucoup de disposition à se fermer; enfin, que celui qui avoit reçu les deux coups de Trepan étant conduit à la Voyrie, vingt-huit jours après, étoit si animé à la vûe d'une Jument, qu'il la couvrit deux fois de suite une demie heure avant que d'être tuée.

J'ai fait l'Operation du Trépan depuis sur plusieurs Chevaux, & ils ont tous donné les mêmes signes de fanté : au reste, que peut-on risquer ? quelles suites doit-on craindre d'une pareille Operation ? la boëte osseuse qui renferme le Cerveau est petite ; tout ce qui est au-dessous du bord superieur de l'Orbite est le Nez.

Voilà donc l'Operation du Trepan établie sans inconveniens ; il reste à poursuivre ces experiences jusqu'à ce que l'on ait trouvé le remede propre à detruire le vice qui cause la Morve ; mais comme il y a beaucoup de précaution à prendre dans l'exécution de cette Operation, & qu'il faut avoir une connoissance exacte de l'interieur du Nez, j'ai cru qu'il étoit necessaire pour le bien Public, de faire graver les deux têtes cy jointes, afin que tout le monde soit en état de faire les experiences avec connoissance & sûreté.

#### *EXPLICATION DES FIGURES.*

BB. Deux lignes qui sont les bornes du Cervelet, qui est très-petit dans le Cheval, à proportion de ce qu'il est dans l'Homme, aussi bien que le Cerveau, lequel commence à la ligne D.

CC. Une ligne où commence la partie lu-

perieure du *Sinus Frontal* , avec ses enfoncemens , & qui termine entre les lignes D & E. On voit un corps en forme de poire & canelé ; c'est l'os *Ethmoïde* par où passent les nerfs qui vont donner de la sensibilité à la membrane Pituitaire , l'organe immédiat de l'odorat.

E. Commencement du *Sinus Maxillaire* qui se termine à M. L'espace noir qui se voit entre ces deux lignes represente sa grande profondeur. La raye blanche & oblique marquée F. est une cloison osseuse qui separe le *Sinus* en deux cavités qui ne se communiquent point. Quelque fois il arrive qu'il y a deux cloisons , mais rarement ; c'est pourquoy , pour ne rien laisser à désirer sur mes Observations , on les a marquées à l'extrémité des lignes droites , F. & G.

Il arrive aussi quelque fois , mais plus rarement encore , qu'il y a des Chevaux dans la tête desquels il ne se rencontre point du tout de cloison.

On a obmis les anfractuosités de ce *Sinus* à dessein de ne pas confondre les objets.

N. Commencement des *Cornets*. O. Leur redoublement. P. Leurs parties moyennes. Q. Leurs parties inferieures. M. *Le Canal osseux* qui renferme le nerf maxillaire superieur

A A. *La Cloison* qui partage le nez en deux  
repré-



représentée par la ligne qui le coupe du haut en bas.

L. Dans la tête entière représente le trou du Trépan dans le *Sinus frontal*, quand on soupçonne, par la violence ou l'ancienneté de la maladie, que la Morve a gagné ces *Sinus*.

Quoique la façon de placer le coup de Trépan à l'endroit marqué L, ainsi que dans l'endroit marqué E; m'ait paru fort bonne, suivant que l'on croiroit les Sinus Frontaux engorgez, ou les Sinus Maxillaires; j'ai cependant observé, en continuant mes Operations, depuis que j'ai présenté mon Memoire à l'Academie Royale des Sciences, qu'il seroit mieux de le placer entre l'espace D, & E, & qu'un seul coup de Trepan obviendroit au vice des parties inférieures & supérieures tout à la fois, & éviteroit les deux autres.

Et ce qui m'a convaincu qu'il seroit mieux placé dans ce dernier endroit, ce sont deux Chevaux ausquels j'ai fait l'Operation de cette façon, lesquels étoient soupçonnez Morveux & condamnés comme tels. Ces Chevaux appartiennent aux Voitures de la Cour, & ont été vûs par M. Berard Maître Chirurgien à Paris, & Intéressé dans lesdites Voitures. Je les ai traité sous ses yeux, & depuis six semaines ou environ ils ont recommencé à travailler, & ne jettent plus, ce qui me fait croire

qu'ils sont guéris ; de plus le coup de Trépan est si bien refermé qu'il n'y paroît plus rien.

La Canule de la Seringue se voit dans l'endroit où il faut placer le Trepan ; pour injecter par le Sinus maxillaire, quand on a des raisons pour croire que les frontaux se trouvent libres.

H. Dans la tête entière, fait voir l'endroit où il faut faire l'égoût dans la partie la plus basse du Sinus, pour donner issue à la matière Morveuse qui sera ainsi chassée par l'injection. Comme par la position seule du fond de ces Sinus, il ne seroit jamais possible que la matière pût en sortir sans y faire un trou, on voit que le spécifique le plus sûr pour le vice, seroit infructueux si on négligeoit d'appliquer le Trépan en cet endroit.

I. Représente l'injection poussée par la Seringue, laquelle sort également par le nez en K. Mais il faut observer qu'il vaut mieux fermer les nazeaux, pendant qu'on pousse l'injection, pour qu'une partie de l'injection sorte par l'égoût & l'autre par les nazeaux.

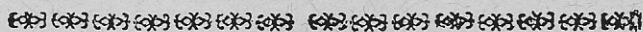
On voit des rayes blanches ci dessus dessinées qui représentent deux Cloisons osseuses dans le Sinus Maxillaire ; quand cette variété de conformation arrive, la matière se trouve renfermée dans les cavités, de façon qu'il est absolument nécessaire de casser ces Cloisons

avec un *Stilet* de fer pour donner issue à l'injection, comme on voit dans la tête ouverte, par une main qui conduit un *Stilet* dans le Sinus en cassant ces Cloisons. Cette circonstance se trouve rarement, mais il suffit que je l'aye trouvée quelquefois pour donner les moyens de vaincre l'obstacle, en cas qu'une pareille variété se presente.

Or, comme il arrive dans les Chevaux ainsi que dans les autres animaux, que la Nature se joue, & que les cloisons ne sont pas toujours conformes dans leurs positions; je suis obligé de faire observer que dans le cas où le stilet ne feroit pas l'effet qu'on en attend, ensorte que l'injection que l'on fait par l'endroit du Trépan, ne prendroit pas la route de l'égoût, alors il faut injecter du bas en haut, c'est-à-dire par le trou de l'égoût H. lequel il faut faire plutôt plus haut que plus bas; afin que l'injection en retombant amene avec soy la matiere par les nazeaux, & déterge les ulceres qui occupent la cavité. Il est encore bon d'observer, afin que le trou fait pour l'égoût ne se rebouche pas, à cause de la membrane qui couvre l'os, qu'après avoir insinué le stilet, il faudra y poser une petite pointe de feu.

Comme dans les jeunes Chevaux les Sinus Frontaux & Maxillaires sont très-petits, & que

ces derniers se trouvent presque remplis par les racines des dents, il faut rapprocher le Trépan vers l'intérieur du nez pour y faire l'égoût, autrement on rencontreroit sur les dents, ce qui deviendroit un obstacle invincible à l'opération.



**EXTRAIT DES REGISTRES**  
de l'Académie Royale des Sciences.

*Du 7 Juin 1749.*

**N**OUS avons examiné par ordre de l'Académie un Memoire sur le siège de la Morve des Chevaux, fait par le sieur Lafosse, Maréchal à Paris, & des petites Ecuries du Roy.

Les recherches de l'Auteur roulent principalement sur deux points qu'il s'est proposé d'éclaircir. 1°. Quel est le véritable siège de la morve? 2°. Quels peuvent être les moyens d'y remédier?

Il est bon d'avertir que tous les Auteurs de le Médecine veterinaire & tous le Maréchaux se sont accordés à penser jusqu'ici, que le siège de la Morve est dans les uns ou les autres des visceres, ou dans plusieurs ensembles, comme le Poulmon, le Cœur, le Foye, la Rate, les Reins, &c. Mais si ces visceres

étoient affectés, comment, dit le sieur La-fosse, avec beaucoup de fondement, des Chevaux Morveux pourroient-ils conserver leur appetit, leur embonpoint, leur poil lisse & luisant; & en un mot tous les signes de la plus ferme santé pendant un grand nombre d'années? Un doute aussi raisonnable le porta, il y a plus de dix ans, à examiner ces visceres dans des Chevaux Morveux & ses observations continuées jusqu'à présent avec beaucoup d'exactitude, ont pleinement justifié ses soupçons; c'est-à-dire, qu'il a reconnu que dans les Chevaux mêmes les plus maltraités de la Morve, tous les visceres tant de la Poitrine que du bas ventre étoient très-sains. C'en étoit sans doute assez pour détruire l'opinion reçûe; mais il falloit outre cela établir le siège de la maladie. L'Auteur l'a fait en examinant l'interieur des Sinus Frontaux & Maxillaires, & des fosses nazales; il a trouvé ces cavités tantôt plus tantôt moins remplies d'un pus bien formé; de plus la membrane pituitaire enflammée & conséquemment fort augmentée en épaisseur, plus ou moins affectée d'ulceres sanieux, qui quelquefois avoient rongé la substance jusqu'aux os. Lorsque les Chevaux jettent des deux nazeaux, les deux côtés de la membrane sont affectés: lorsqu'ils ne jettent que d'un côté, ce côté seul

de la membrane se trouve malade. Le même rapport se trouve aussi constamment entre l'engorgement des glandes de la Ganache & l'affection de la membrane, enforte que si une de ces glandes est seule engorgée, le Cheval ne jette que de ce côté, & des deux côtés tout ensemble si les deux glandes sont prises.

De ces dernières observations comparées avec les premières, qui constatent le bon état de tout les viscères, on peut très-raisonnablement conclure, comme le fait le sieur Lafosse, que la Morve n'a point une cause qui dépende d'un vice général du sang, mais qu'elle est simplement locale. Cela posé, la méthode de curation doit rouler sur des topiques directement applicables à la partie affectée, & non pas sur des remèdes généraux comme les saignées, les breuvages & autres, depuis longtemps pratiqués avec aussi peu de fondement que de succès.

L'Auteur a donc imaginé de faire dans les Sinus, par le moyen du Trépan, des ouvertures par lesquelles on pût injecter des liqueurs; les unes pour enlever d'abord le pus croupi & séjourné, les autres pour déterger ensuite & cicatrifier enfin les ulcères.

De trois Chevaux sur lesquels il fit cette expérience, deux jettoient d'un côté seule-

ment & le troisième des deux. Il trepanaïlet deux premiers chacun du côté malade , & le dernier des deux côtés.

Le fruit de ces opérations a été , non pas comme l'Auteur en convient lui même , de guérir aucun de ces chevaux , mais au moins d'apprendre que le Trépan appliqué sur les Sinus tant Fronteaux que Maxillaires, n'est pas dangereux , puisque vingt-six jours après l'opération la santé de ces animaux n'a paru aucunement dérangée , & que les playes se remplissoient de bonnes chairs , & promettoient une cicatrice fort prompte , lorsque ces animaux furent menez à la voirie. Les défenses que fait la Police de conserver long-tems des Chevaux Morveux , ont empêché le sieur Lafosse de réitérer & multiplier ses tentatives & de pousser ses expériences plus loin.

Nous pouvons cependant assurer que les observations qu'il a faites , tant pour létruire l'ancien préjugé , que pour trouver le vrai siège de la Morve , sont très conformes à la vérité , & nous avons vû par nous mêmes , dans l'ouverture de plusieurs Chevaux Morveux , la justification de tous les faits avancez dans son Mémoire.

Le projet de curation nous paroît aussi très-bien conçu , & les vûes de l'Auteur à cet égard , peuvent , s'il les pousse jusqu'ou il a

dessein de les pousser, de venir d'une très-grande utilité.

Enfin le travail du sieur de Lafosse suppose chez lui beaucoup de connoissance & de sagacité, & il seroit fort à souhaiter qu'on lui procurât la liberté & les moyens de perfectionner ses découvertes, & de suivre son projet dans toute son étendue. *Signé*, BOUVART & HERISSANT.

Je certifie le présent Extrait conforme à son Original, & au jugement de l'Académie. A Paris le dix Juin 1749. *Signé*, GRAND-JEAN DE EOUCHY, Secrétaire perpetuel de l'Académie des Sciences.

F I N.

Vu l'Approbation, permis d'imprimer à la charge d'enregistrement, à la Chambre Syndicale, ce 16 Août 1749.

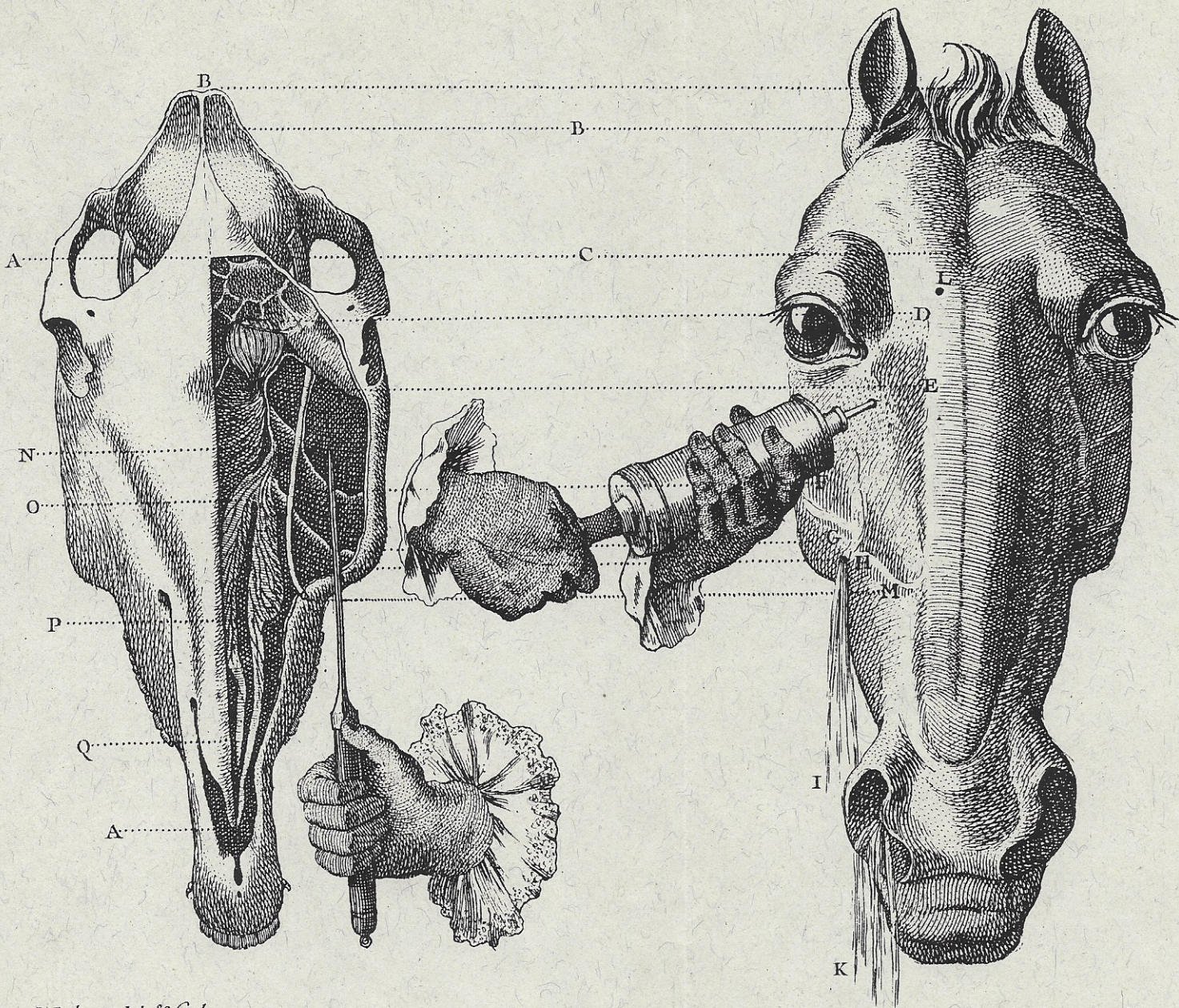
BERRYER.

*Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires-Imprimeurs de Paris, N<sup>o</sup>. 3332. conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 10 Juillet 1749. A Paris le 30 Août 1749.*

G. CAVELIER, *Syndic.*

Neujahrsgabe 1996





*J. Robert del. & sculp.*

*Imprimé par J. Gouthier*

